



Compte-rendu **Apéro-débat « Parité dans l'entreprise : comment avancer ? »**

Le 4 mars 2009 à Paris
Par Stephanie Guenther

Intervenantes :

- Isabelle Germain, journaliste, auteure de « Si elles avaient le pouvoir », Du Rose Dans le Gris
- Delphine Fourcade, déléguée régionale à l'égalité, CFDT IDF
- Cristine Lunghi, chef d'Entreprise, membre du réseau ARBORUS et Du Rose Dans le Gris

Isabelle Germain :

Dans les médias, les femmes ne sont toujours pas très présentes et pas écoutées. Dans les secteurs d'information, 82% des journalistes sont des hommes, contre 18% de femmes. Quand on parle des femmes dans les médias, on parle souvent de « mère de » ou « épouse de » - en fonction de l'homme dont on parle.

Et si une femme arrive à s'imposer dans une fonction importante, elle a du mal à faire passer ses sujets : le sujet de développement durable a d'abord été proposé par les journalistes féminines, mais les rédacteurs en chef masculin ne les ont pas pris au sérieux.

C'est pourquoi Isabelle Germain s'engage dans l'association « Du rose dans le gris » dont le but est de faire rentrer les femmes au haut niveau du management des entreprises.

Delphine Fourcade :

Malgré l'égalité entre hommes et femmes, il existe toujours une discrimination liée au sexe. Depuis peu, les entreprises sont obligées de rédiger un « rapport de situation comparée » afin d'illustrer la situation des hommes et des femmes dans leur entreprise : postes, salaires, accès aux formations, etc.

Malheureusement beaucoup d'entreprises ne font pas ce rapport, malgré l'obligation légale.

La discrimination qui perdure entre hommes et femmes est d'autant plus absurde qu'ils existent des études qui montrent une corrélation positive entre le taux de représentation des femmes dans les directoires d'entreprise et la performance économique des entreprises (étude McKinsey). Une autre étude sur l'excellence organisationnelle a démontré qu'elle est meilleure dans des entreprises avec un taux élevé de femmes.

Dans tous les cas, les différences sont liées à l'ordre culturel et non pas à la formation des femmes. Il est par ailleurs intéressant que 81% des Français pensent

que si les hommes s'engageaient plus à la maison, les femmes feraient plus facilement carrière.

Cristina Lunghi :

Force est de constater que beaucoup a été gagné dans relativement peu de temps. Il y a 40 ans, les femmes étaient pratiquement sans droits. C'était le code Napoléon qui les a privé des droits qu'on avait accordé aux hommes. Mais à la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale, elles ont acquis des droits individuels, civiques et de vote. Et depuis 2006, l'égalité salariale a été fixée dans la loi.

Quant on regarde les acquis des femmes aujourd'hui, il est étonnant de constater que tout existait pendant la guerre – pendant que les femmes devaient remplacer les hommes au front : le temps partiel, la garde d'enfants. Avec le retour des hommes, les femmes ont à nouveau perdu ces acquis.

Un problème en France est que les directives européennes sont transposées en droit national avec beaucoup de retard et une fois transposées, les lois sont plus progressistes que la réalité.

En vue de cette problématique et pour faire effectivement entrer la parité dans les entreprises, le réseau mise sur une « labelisation » des compétences féminines dans le processus des ressources humaines, en mettant un baromètre en place avec des indicateurs RH qui permettent de mesurer l'impact des labels.

Débat :

Dans le débat, il a été souligné qu'il est important :

- que les lois d'égalité des sexes sont appliquées en France et que les employeurs prennent en compte le sujet aussi bien que d'autres sujets. Il est par exemple accablant que les entreprises appliquent immédiatement les lois concernant les règlements financiers, mais pas les règlements concernant la parité homme-femme.
- que les conditions de travail pour permettre la parité entre hommes et femmes ne mènent pas au besoin des femmes de s'adapter à la façon masculine de travailler, mais que les conditions de travail devraient permettre aux deux sexes de mieux marier vie professionnelle et vie privée
- non seulement de valoriser les professions féminines, mais aussi d'amener les filles de choisir des professions qui donnent accès à des postes intéressants et influents – pour éviter que le choix des parents, qui s'occupe des enfants, est toujours fait en fonction du salaire de l'homme qui est souvent plus important que le salaire de la femme
- que le législateur n'impose non seulement la mise à disposition des parking lors de la construction d'un immeuble, mais aussi la mise à disposition des places de crèche – pour donner un exemple.

Entreprendre Vert
info@entreprendrevert.org
+33.(0)6.79.45.21.99
www.entreprendrevert.org

Entreprendre Vert vise à rassembler entreprises, entrepreneurs et acteurs de l'économie verte.